

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la trois cent unième réunion (spéciale) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 11 juin 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 6 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la trois cent unième réunion (spéciale) de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 11 juin 2012 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DAOUDI, Jaouad Professeur – Département des sciences administratives	X (<i>vidéoconférence</i>)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
HAMOU-LHADJ, Abdelkrim Chargé de cours		X
LEDUC BROWNE, Paul Directeur - Département des sciences sociales	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
MICHAUD, Renée Chargée de cours	X	
SAINT-PIERRE, Chantal Directrice – Département des sciences infirmières et responsable des programmes de 2 ^e cycle en sciences infirmières	X (<i>vidéoconférence</i>)	
SALAZAR-CLAVEL, Juan Professeur – Département des sciences administratives		X
SINCLAIR, Francine Directrice – Département des sciences de l'éducation		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>OBSERVATEURS :</u>		
CHARBONNEAU, Alain Doyen de la formation continue et des partenariats	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
<u>INVITÉS :</u>		
BELLINGHAM, Chanelle Étudiante	X	
BLAIS, Xavier Étudiant	X	

INVITÉS :**PRÉSENT****ABSENT**

DAUDELIN, Michael
Étudiant

X (*arrivé à 9 h 15*)

DURAND, Janie
Étudiante

X

GOODMAN, Shawn
Étudiant

X

SECRÉTAIRE :

MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :

AUGER, Mireille

X

Le recteur et président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Jaouad Daoudi, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Ajustements requis en vue d'accueillir des étudiants provenant de cégeps dont les cours de l'année scolaire 2011-2012 se termineront en septembre 2012.
- 3.- Clôture de la séance

2.- Ajustements requis en vue d'accueillir des étudiants provenant de cégeps dont les cours de l'année scolaire 2011-2012 se termineront en septembre 2012

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que puisque les activités d'enseignement de plusieurs cégeps ne se termineront qu'en septembre 2012, un bon nombre d'étudiants ne pourront commencer leurs études universitaires le 4 septembre 2012 comme le prévoit actuellement le calendrier universitaire.

L'UQO prévoit accueillir près de 300 étudiants touchés par ce délai. Il s'agit d'étudiants en provenance d'établissements collégiaux de la région de Montréal. Environ 220 candidats ont été admis dans des programmes offerts à Saint-Jérôme, et une centaine dans des programmes offerts à Gatineau.

Afin de minimiser le plus possible les perturbations liées à la transition entre les études collégiales et universitaires pour la rentrée 2012, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche propose une rentrée en deux temps. Le réaménagement de l'offre de cours qui est prévu ferait en sorte qu'un bon nombre des étudiants non affectés par la prolongation de l'année scolaire 2011-2012 des cégeps pourront commencer leurs études universitaires le 4 septembre, alors que les étudiants touchés pourront quant à eux entreprendre leurs études au début du mois d'octobre 2012. L'organisation des cours fera en sorte que ces derniers pourront s'inscrire à 12 crédits, ce qui leur permettra de se prévaloir du régime de prêts et bourses.

Le vice-recteur fait remarquer que certains programmes d'études présentent des défis plus complexes, notamment celui des sciences administratives où un nombre important de finissants collégiaux en provenance des 14 cégeps touchés ont été admis. Ces derniers présentant des profils d'études différents, certains ayant complété une formation collégiale technique et d'autres une formation pré-universitaire, l'UQO devra mettre à l'horaire, pour le début octobre, des cours de base, mais également des cours de concentration, et ce, en nombre suffisant.

Il souligne que tous les programmes offerts au campus de Saint-Jérôme seront affectés par les ajustements présentés. À Gatineau, certains programmes n'ayant fait l'objet d'aucune offre d'admission à des candidats des cégeps concernés, il n'y a pas lieu de se doter de mécanismes d'accueil particulier. Il explique qu'une approche alternative pourrait être adoptée pour les programmes où seuls un ou deux candidats ont été admis. En effet, ces étudiants seraient intégrés aux cours qui auraient débuté le 4 septembre et bénéficieraient d'un accompagnement spécial afin de rattraper le retard accumulé au cours des quatre premières semaines.

Certains programmes mettront les mêmes cours à l'horaire en plusieurs groupes, et ce, au début septembre et au début octobre, afin de minimiser les perturbations pour les étudiants et leur offrir un maximum de choix. Dans certains programmes toutefois, tous les nouveaux étudiants devront commencer leur cours en octobre, quel que soit le cégep d'où ils proviennent.

Le vice-recteur fait remarquer que les ajustements requis au calendrier universitaire permettront aux étudiants inscrits aux cours débutant en octobre 2012 de bénéficier des périodes habituelles en ce qui a trait aux modifications d'inscription.

Il porte également à l'attention des membres que les cours débutant en octobre ne pourront comporter une semaine d'étude et que les ajustements au calendrier prolongeront le trimestre d'automne jusqu'au dimanche 23 décembre 2012.

Il conclut ses explications en mentionnant qu'il est proposé que les nouveaux étudiants admis à l'automne 2012 au programme de baccalauréat en sciences infirmières puissent bénéficier d'un sursis d'un trimestre additionnel pour satisfaire à l'exigence de réussite de l'examen de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec puisque ceux-ci ne pourront se soumettre à cet examen avant l'hiver 2013.

Un membre souhaite savoir si tous les finissants collégiaux qui intègrent au début octobre les cours commencés en septembre bénéficieront d'une supervision. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que c'est effectivement ce qui est escompté. Toutefois, il ajoute que le nombre de ces étudiants qui intégreront des cours déjà commencés depuis septembre devrait être très limité.

Il ajoute que, selon les estimations provisoires qu'il a réalisées, il y aurait environ 10 % des cours offerts à l'automne 2012 qui commenceraient au début du mois d'octobre. Les étudiants qui intégreront ces cours seront rapidement identifiés. Ainsi, les plans de cours et des suggestions de lectures pourraient leur être envoyés pour leur faciliter la tâche. Le vice-recteur informe les membres que certains établissements universitaires québécois ont adopté cette orientation pour tous les nouveaux étudiants provenant des cégeps visés. Compte tenu du fait que ces étudiants vivront une transition vers l'université dans un contexte où ils viendront tout juste de compléter leur année scolaire collégiale, il se dit inquiet de l'utilisation large d'une telle formule et indique qu'il lui semble nettement préférable de revoir l'organisation générale des cours pour accueillir ces étudiants.

Un membre souhaite savoir si le trimestre de 12 semaines prévoit des cours de trois heures par semaine. Le vice-recteur explique qu'un trimestre régulier de 15 semaines comprend 42 heures de cours étant donné qu'une séance n'a pas lieu pendant la semaine de lecture. Pour permettre aux étudiants de bénéficier de ces 42 heures d'enseignement, deux hypothèses sont envisagées, soit 12 cours d'une durée de 3 ½ heures ou encore 14 cours de 3 heures, dont deux offerts lors des fins de semaine du 10 et 11 novembre et du 22 et 23 décembre. Il indique que les modules travaillent actuellement à préparer des scénarios de grilles horaires qui permettent de dispenser les 42 heures requises d'enseignement et souligne que l'organisation pédagogique finale des cours sera laissée au soin des professeurs qui devront l'établir clairement dans leur plan de cours. Les grilles horaires prévoyant des cours de 3 ½ heures seront établies de telle sorte que la disponibilité des locaux ne soit pas affectée.

À un membre qui souhaite savoir si les ajustements touchent également les programmes des cycles supérieurs, le vice-recteur répond par la négative. On s'attend à l'arrivée de très peu d'étudiants provenant d'universités pour lesquelles les trimestres d'hiver se termineront en septembre. Dans ces cas, on vise l'utilisation d'une formule de tutorat tenant pour acquis que les candidats seront mieux préparés à s'intégrer selon cette formule puisqu'il s'agit d'étudiants rompus aux études universitaires. Il précise toutefois que le projet de résolution présenté ne limite pas les ajustements au premier cycle.

Un invité demande si un ajustement des dates permettant aux étudiants de se prévaloir de programmes de bourses d'admission de l'UQO est prévu. Le vice-recteur mentionne que les étudiants qui arriveront au début d'octobre auront accès aux mêmes privilèges que les étudiants arrivés en septembre, et qu'en conséquence, les dates seront adaptées.

Après délibérations, sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par madame Renée Michaud, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution

300S-CE-2222 concernant les ajustements requis en vue d'accueillir des étudiants provenant de cégeps dont les cours de l'année scolaire 2011-2012 se termineront en septembre 2012; laquelle est jointe en appendice.

3.- Clôture de la séance

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur André Manseau, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 9 h 38.

Le président rappelle aux membres que la prochaine réunion spéciale de la commission des études aura lieu le 18 juin 2012 à 12 h, et pourrait possiblement se tenir en conférence téléphonique vu l'ordre du jour limité à l'entérinement des recommandations de diplomation en vue de les soumettre à l'Assemblée des gouverneurs.

Le secrétaire général précise que les étudiants nommés par l'AGE-UQO pour siéger à la commission seraient probablement membres en règle d'ici cette date, et ce, sous réserve d'une décision favorable du conseil d'administration.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice